**Formulaire de demande de paiement de contributions à la**

POSTPRODUCTION

(Versement d’aides financières annoncées par l’aide sélective et/ou de réinvestissements de bonifications de l’aide liée au succès)

Société requérant/e

Représenté/e par

Rue

NPA / localité

Téléphone / fax / Mobile

Courriel / site Internet

**Prière de cocher les cases adéquates**

[ ]  Fiction [ ]  Documentaire [ ]  Animation

[ ]  Film suisse [ ]  Coproduction reconnue avec réalisation suisse

**Indications de la production**

Titre :

Anciens titres de travail :

Durée (en min) :

Début de la postproduction :

Fin production (date / année) :

Budget de réalisation :

Budget de postproduction :

*Dont coûts préliminaires*:       (indication sur les coûts déjà financés)

**Demande de versements des contributions suivantes (remplir ce qui convient) :**

1. **Aide financière de l’aide sélective**

Date de la déclaration d’intention de l’OFC :

Contribution de l’aide sélective :

1. **Bonifications de l’aide liée au succès**

Soldes des bonifications (avant réinvestissement):

Montant du réinvestissement demandé :

1. **Total aide sélective et/ou liée au succès :**

Autres financements de la Confédération (art. 23 à 25 OECin):

Mesures compensatoires MEDIA (single projekt/slate)

FOCAL (programme PPP, Stagepool)

**Indications sur la production**

**Nom/s Nationalité (CH/ ou autre)**

1. Producteur responsable :
2. Entreprise (s) de coproduction :

1. Réalisateur / trice :

1. Auteur du scénario :
2. Co auteur/s :

1. Auteur de l’œuvre originale

 (pour les adaptations) :

1. Langue de la version originale :
2. Autres langues nationales (art. 19 LCin ):

**Indications sur les modifications de projet survenues depuis le dernier dépôt pour l’aide sélective ou depuis la déclaration d’intention (cocher ce qui convient) :**

[ ]  Aucune

[ ]  Modifications du budget

[ ]  Modifications structurelles (p.ex.: coproducteur, participation suisse etc.)

[ ]  Autres modifications:

**Annexes indispensables au formulaire de versement Postproduction :**

[ ]  Justificatifs et copies des factures pour les travaux déjà effectués pour un montant au minimum égal à l’aide accordée (sélective et réinvestissement de bonifications Succès Cinéma)

 Seuls les coûts techniques et artistiques liés à la postproduction fournies et payées en Suisse et concernant les collaborateurs suisses (ou avec permis B/C) sont imputables.

[ ]  Bulletin de versement ou indication du compte bancaire ou postal

**Annexes supplémentaires pour les demandes de réinvestissement de bonifications Succès Cinéma :**

[ ]  Société de production requérante : extrait du registre du commerce (art. 10 OECiN) et filmographie

[ ]  Synopsis du projet

[ ]  Liste des collaborateurs et industrie technique (postproduction image et son) indiquant la nationalité, ainsi qu'une attestation de leur indépendance vis-à-vis des diffuseurs TV, des entreprises médiatiques ou d'institutions de formation de base ou de formation continue (art. 4 et 5 OECin)

[ ]  Budget détaillé et plan de financement réalisation ([formulaires de l’OFC](https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/creation-culturelle/cinema/encouragement-du-cinema/encouragement-selectif/formulaires.html))

[ ]  Budget détaillé et plan de financement postproduction ([formulaires de l’OFC](https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/creation-culturelle/cinema/encouragement-du-cinema/encouragement-selectif/formulaires.html))

[ ]  Description des taches et coûts, pour lesquelles cette aide est sollicitée (max. 1 page)

[ ]  Concept de sortie assurée par une entreprise de distribution ou de diffusion indépendante suisse (max. 2 page)

[ ]  Contrat de distribution (licence ou garantie) de l’entreprise de distribution

**Autres informations importantes :**

* L’OFC peut demander d’autres documents ou renseignements
* Le versement des contributions se fait en règle générale en deux tranches. La dernière tranche de 30% est versée après examen du décompte final, une fois toutes les conditions et charges remplies.

Lieu et date :       Signature :